



# Accords et déclarations signés lors du sommet franco-espagnol

MONTAUBAN,  
15 MARS 2021



## D'importants accords et déclarations ont été adoptés pour renforcer le lien entre nos deux pays.

Le Président de la République et le Président du Gouvernement espagnol ont signé la **convention relative à la double nationalité**. Une fois les procédures de ratification achevées, ce texte permettra aux ressortissants éligibles aux conditions d'acquisition de la nationalité de nos deux pays d'acquérir la nationalité de l'autre Etat, ce qui facilitera la vie quotidienne de nos concitoyens concernés.

La France et l'Espagne ont aussi décidé de renforcer la proximité de leur action internationale. Dans l'objectif de nouer un dialogue et un partenariat plus étroit entre leurs deux réseaux diplomatiques, **les ministres des Affaires étrangères ont signé une déclaration d'intention** visant à renforcer les échanges politiques entre les deux ministères, à une meilleure coordination de leurs politiques de développement et à favoriser, notamment par des projets touchant à la formation des diplomates, le rapprochement de leurs réseaux.



Les ministres de la Défense engageront une **révision de l'accord de coopération bilatérale en matière de défense** du 7 octobre 1983, afin de l'adapter au nouvel environnement stratégique et y refléter la volonté commune de la France et de l'Espagne de maintenir une coopération plus étroite en matière de politique commune de sécurité et de défense.

Trois initiatives viendront compléter notre **coopération en matière de sécurité intérieure** :

- la création d'une **équipe conjointe franco-espagnole d'investigation « contre-terrorisme » au Niger** dont la mise en œuvre a débuté le 1<sup>er</sup> mars ;
- le projet d'**unité opérationnelle mixte de gendarmerie franco-espagnole** ;
- la proposition espagnole, soutenue par la France, de **constitution d'une Initiative Equipe Europe pour la coopération sur la dimension externe des migrations**.

Ce sommet a aussi permis de développer notre coopération **en matière d'éducation et d'enseignement supérieur, et de favoriser la mobilité des étudiants**.

→ Un accord a été signé entre les ministres de l'Éducation pour permettre de **sécuriser le parcours des élèves des sections binationales «Bachibac»**, en cas de crise majeure, comme l'est la crise sanitaire actuelle. Des modalités exceptionnelles seront prévues pour ces sections qui permettent l'obtention simultanée du baccalauréat et du bachelier.

→ Les **sections internationales espagnoles des lycées français**, qui permettent aux bacheliers d'accéder à l'enseignement supérieur espagnol, ont été renforcées par un arrangement administratif qui précise leur organisation. L'admission des bacheliers dans les universités et écoles supérieures espagnoles sera aussi favorisée par la simplification de la conversion des notes du baccalauréat dans le système espagnol, prévu par un deuxième arrangement administratif.

→ Une déclaration d'intention permettra de lancer dès 2021 le **déploiement de 10 campus des métiers et des qualifications franco-espagnols**, autour de secteurs d'avenir et d'intérêt commun : les industries du futur (notamment les transports et la logistique), l'économie verte (notamment l'efficacité énergétique, l'énergie solaire, le traitement des eaux), le tourisme innovant (notamment la gastronomie et la restauration).

→ Les ministres de l'Enseignement supérieur ont signé deux déclarations d'intention afin d'encourager la **mobilité dans l'enseignement supérieur**, en favorisant en particulier la reconnaissance mutuelle des périodes d'études.

→ Les ministres de l'Éducation et ceux de l'Enseignement supérieur ont enfin lancé un **projet pilote visant à développer les mobilités des professeurs tout au long de leur parcours de formation et de leur carrière**, en associant plusieurs instituts nationaux du professorat et de l'Éducation et des universités espagnoles.

**En matière d'environnement et d'énergie :**

→ Une déclaration d'intention a été signée par les ministres de la Transition écologique et ceux des Transports en vue de renforcer la collaboration pour promouvoir les **carburants durables dans l'aviation**, en encourageant notamment les partenariats avec le secteur privé et les entités de recherche.

→ La ministre de la Mer française et le ministre de la Pêche espagnol ont renouvelé, dans une déclaration conjointe, leur engagement à construire des solutions durables pour limiter la **mortalité des cétacés dans le golfe de Gascogne**, qui subissent les conséquences de l'activité humaine.

**Le sommet a permis de réaffirmer nos convergences et notre volonté de coopérer au niveau européen et bilatéral.**

Les ministres de la Justice ont souligné la **qualité de la coopération en matière de lutte contre le terrorisme** et de lutte contre la criminalité organisée et leur volonté de relancer les groupes de travail afférents dès que la situation sanitaire le permettra. Ils s'engagent à développer la coopération en matière de protection des mineurs.

Les ministres du Travail ont fait part de leur volonté de développer la coopération sur les questions **d'emploi, de formation et de travail transfrontalier**, et de renforcer leur dialogue sur les enjeux européens, en particulier dans la mise en œuvre du socle des droits sociaux.

Les ministres en charge de l'Économie et de l'Industrie ont échangé sur nos intérêts convergents quant à la **politique de relance, à l'avenir de l'Union économique et monétaire et à aux grands projets industriels européens**.

Les ministres de la Culture ont rappelé l'importance de garantir le **respect du droit d'auteur** dans l'environnement en ligne. Ils ont souligné l'importance des politiques de relance pour le secteur culturel.

Les ministres de l'Agriculture ont réaffirmé **l'importance de notre coopération bilatérale dans les domaines agricole et agroalimentaire**, et leur volonté de continuer à porter des approches communes au niveau européen.



## Le sommet a été également l'occasion d'initier de nouvelles coopérations.

La France et l'Espagne entendent également formaliser leur coopération en matière de coopération administrative, pour accompagner la **transformation publique** de leur administration, en particulier face aux conséquences de la révolution numérique, en association avec leurs écoles du service public.

La signature d'un accord de coopération entre les **gestionnaires de réseaux de transport français et espagnol RTE et REE** leur permettra d'évaluer ensemble la faisabilité des projets transpyrénéens et des moyens d'optimiser le réseau électrique existant.

Le **CNRS et l'Institut d'astrophysique des Canaries** ont signé un accord pour créer un laboratoire international conjoint et développer, outre l'exploitation de l'observatoire THEMIS existant, la coopération dans le futur réseau de télescopes Tchérénkov.

Le **MEDEF et son équivalent espagnol le CEOE** se sont engagés à développer un dialogue nourri entre les deux organisations d'entreprises, notamment en parallèle des prochains sommets.

**L'ICEX et Business France**, enfin, coopéreront sur un transfert de savoir-faire en matière de volontariat international en entreprise (VIE), dans le cadre du développement d'un dispositif destiné aux jeunes Espagnols et autres ressortissants de l'Espace économique européen souhaitant partir en mission temporaire dans une structure à l'étranger en lien avec une entreprise espagnole.